

## Séance du Conseil général

### Améliorer les grands équilibres environnementaux :

5-4164 : Appel à projets Yvelines Seine : le Département désigne six nouveaux lauréats

6-4162 : Mise en place d'un schéma départemental de l'eau 2014-2018

### Conforter l'attractivité économique durable des Yvelines :

5-4155: Déploiement du haut débit dans les Yvelines

#  
#  
#  
#  
#  
#  
#

### Contact presse :

Alexia Borrás

Tél. : 01 39 07 70 77

aborras@yvelines.fr



## Mise en place d'un schéma départemental de l'eau 2014 - 2018

**Le Conseil général dresse un bilan positif de sa politique contractuelle de l'eau depuis 20 ans. Il inscrit aujourd'hui son action dans la durée et adopte un nouveau schéma départemental pour les cinq ans à venir.**

Depuis 1994, date des premiers engagements du Conseil général en la matière, 280 contrats eau ont été signés avec 132 collectivités pour un montant de 163 M€.

Grâce à cela, plus de 70 stations d'épuration sur les 102 existantes ont été remises aux normes ou créées, faisant ainsi progresser le taux de conformité des stations d'épuration du département à 95 %. Le réseau de collecte a lui aussi été restauré sur un important linéaire. En terme de qualité des eaux superficielles, les résultats sont significatifs : en 2008, sur 34 stations de mesure qualité des rivières yvelinoises, 11 indiquaient un « bon état » contre 3 seulement en 2006.

Par cette aide à la réalisation des programmes de travaux, le Conseil général a également contribué à stabiliser le prix de l'eau à un niveau moyen parmi les plus bas en Ile-de-France (3,71 € contre plus de 4 € ailleurs hors Paris).

Dans la continuité de ces contrats eau, le Conseil général met aujourd'hui en place un nouveau Schéma départemental de l'eau. Il vise *in fine* à préserver le patrimoine hydraulique souterrain et superficiel pour les générations futures et à renforcer son accessibilité au profit des Yvelinois. Il engage le Département à soutenir les projets des collectivités pour les 5 prochaines années, de 2014 à 2018, et un budget global de 25 M€.

Le Schéma départemental de l'eau est un des pans de la politique environnementale du Conseil général. Il traduit la volonté du Département de préserver le cadre de vie des Yvelinois ainsi que l'attractivité du territoire.

---

### **Appel à projets Yvelines Seine : le Département désigne six nouveaux lauréats**

**Le Conseil général a désigné, en février dernier, huit premiers lauréats de l'appel à projets « Yvelines Seine » qui vise à dynamiser la Vallée de la Seine. Six autres candidats se voient récompensés à leur tour sur ce territoire stratégique.**

Les communes de Conflans-Sainte-Honorine, Mantes-la-Jolie, Médan et Moisson, la communauté d'agglomération des 2 rives de Seine (CA2RS) et la SCI Le Port d'Attache sont les nouveaux lauréats de l'appel à projets « Yvelines Seine ». Ils rejoignent les 8 premiers lauréats désignés en février dernier.

Leurs projets contribuent tous et dans un proche avenir - lancement des travaux avant le 31 décembre 2014 - au développement des activités fluviales, à l'animation culturelle et

touristique et à la valorisation des espaces ouverts associés à la Seine. Ils sont tous à même de générer des flux touristiques et des retombées économiques.

La commune de Conflans compte installer une halte fluviale de 10 anneaux au port Saint Nicolas ; Mantes la Jolie entend permettre l'accueil de deux bateaux-activité sur l'Île aux Dames ; Moisson va créer un gîte communal équestre en bord de Seine ; le projet de Médan est de réhabiliter les rives de Seine avec requalification des voiries et mise en place d'un embarcadère ; la CA2RS s'attèle à l'accueil de 10 bateaux logements, la requalification du chemin de halage et l'aménagement paysager de 9 ha de friches annexes à Carrières-sous-Poissy ; La SCI Le Port d'Attache va créer un restaurant guinguette en bord de Seine à Médan.

Le Conseil général apporte à ces six nouveaux projets une aide de 3,22 M€, ce qui, ajouté aux 2,61M€ déjà attribués, porte l'engagement du Département en faveur de la valorisation et de l'animation de la Seine à 5,83 M€.

---

## **Déploiement du Haut débit dans les Yvelines**

**Le plan départemental de déploiement du haut débit passe en phase opérationnelle. Il va permettre à l'ensemble des Yvelinois d'accéder à cette technologie.**

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) des Yvelines, adopté par l'Assemblée départementale en février 2012, fixe l'objectif d'une desserte en fibre optique de la totalité des foyers yvelinois d'ici 2020. Il confie au Conseil général la réalisation, en sept ans et sous maîtrise d'ouvrage directe, de la partie de ce réseau correspondant aux communes non couvertes par l'initiative privée.

Après la réalisation d'études de cadrage, le déploiement passe en phase opérationnelle. Le périmètre concerne 158 communes, soit un peu plus de 100 000 prises.

L'investissement s'élève à 159,5 M€ du Conseil général, de l'Etat par l'intermédiaire du Grand Emprunt (Fond National pour la Société Numérique), des aides de la Région et des Etablissement Publics de Coopération Intercommunale.

#